

Toulouse, le 24 avril 2013

## COMpte RENDU D'ENQUÊTE

### Capens (31) 14.08.2012

#### 1 – CONTEXTE

Le 21 août 2012 le GEIPAN reçoit par email un témoignage décrivant l'observation d'un phénomène aérien au-dessus de la commune de Capens (31). Le questionnaire standard dûment rempli est envoyé par le témoin (T1) ainsi qu'une vidéo prise avec son téléphone portable et une image zoomée extraite du film. Le GEIPAN invite le témoin à se rendre à la gendarmerie la plus proche afin de disposer d'un PV donnant ainsi plus de poids à son témoignage. Le témoin cependant n'accède pas à cette demande. Le dossier est alors mis en attente.

Le 19 février 2013 le GEIPAN mandate un enquêteur pour rencontrer le témoin. Un rendez-vous est pris le 21 février 2013 où un enregistrement de l'audition du témoin est effectué suivi d'un déplacement sur le lieu d'observation afin de procéder à quelques mesures et prises photographiques. Vers 17h l'enquêteur s'entretient avec deux autres témoins T2 et T3 prévenus au téléphone par T1 quelques minutes après l'observation.

L'enquêteur transmet au GEIPAN les premiers éléments de l'enquête, les noms ainsi qu'une photo de la forme du PAN reconstitué avec des légos par le témoin.

#### 2- DESCRIPTION DU CAS

Le mardi 14 août 2012 le témoin T1 se rend à son travail, pour cela il quitte son domicile à Capens (31) en direction de Muret. Il observe alors de sa voiture un « PAN » dans le ciel, par intermittence, car les arbres et les maisons masquent le phénomène pendant qu'il roule. T1 s'arrête au dernier rond-point juste avant de s'engager sur l'autoroute A64. Le témoin sort de sa voiture, observe et filme le PAN avec son téléphone portable. Il note l'heure de l'observation : il est 12h03.

Extraits du récit du témoin T1 (questionnaire)

*« ça avait l'air d'un vaisseau comme dans les films de science fiction, si je me rappelle bien j'avais l'impression que ça avait peut-être 3 à 4 ailes articulées de chaque côté, avec parfois des lumières qui clignotaient au bout de ses ailes. ça avançait lentement avec l'impression que ça observait le sol. C'était pas très haut puisque j'arrivais à distinguer des détails comme ces ailes articulées. ça devait se situer à environ 300 mètres d'altitude [...] Je localiserais l'engin à peu près à ces coordonnées : 43°20'34.18"N 1°15'38.07"E Je regarde l'heure dans ma voiture et il est 12h03 »*

Le témoin enverra un peu plus tard une photo de la forme du pan qu'il a essayé de reproduire avec des briques Lego en plastique. (Voir ci-dessous)

Le témoin repart assez rapidement puis s'arrête sur l'autoroute pour prévenir son amie se trouvant à Capens à l'endroit d'où il est parti, lui demandant de regarder le ciel en direction de l'autoroute. Un peu plus tard le témoin donnera l'heure exacte de l'appel (12h07) en examinant sa facture de téléphone.

T1 observe également au cours de son audition un « ...point sombre plus haut dans le ciel »

« ...et y aurait peut-être un 2ème plus loin et plus haut, mais je ne me rappelle pas dans quelle direction était celui-ci »

« Je ne me suis pas attardé et j'ai repris le volant pour aller travailler [...] je me suis arrêté sur l'autoroute et j'ai téléphoné à ma compagne et je lui ai demandé d'aller regarder dans le ciel en direction de l'autoroute et là elle me dit effectivement qu'elle voit quelque chose de lumineux qui n'avance pas (lentement qd même) et qui clignotait. Et elle a constaté le phénomène en compagnie d'un voisin. »

L'enquêteur a pu interroger le témoin T2 (amie de T1) en présence de T1 au domicile de T1. Elle observe à partir de 12h10 environ un point lumineux blanc au-dessus des toits assez éloigné d'azimut environ 315°. Le point lumineux semble grossir pendant quelques secondes et devient très lumineux et clair prenant une forme circulaire puis redevient un point, et le même processus se répète plusieurs fois. La lumière lui semble immobile. T2 appelle un voisin du même lotissement : T3. Ce dernier se rend dix minutes après sur le lieu de l'appel et observe le phénomène jusqu'à environ 12h30.

T3 est interrogé en l'absence de T2 et sa version diffère quelque peu : le pan est blanc et a une forme de cœur ou de selle de vélo. Il s'éloigne très lentement vers le nord-ouest (azimut 290°) jusqu'à disparition. Il n'y a pas de pulsation ni de clignotement.



**Forme du pan en légos (photo du témoin T1)**

**Image zoomée et extraite du film (par le témoin T1)**

### **3- DEROULEMENT DE L'ENQUETE**

Le 21 février 2012 le témoin T1 et l'enquêteur se rendent sur le lieu d'observation où les mesures de l'azimut et de la hauteur angulaire du pan sont effectuées : respectivement Az 69° et H 8 à 9°. Le témoin décrit le PAN comme un « objet » argenté, stationnaire, légèrement flou, en rotation lente. Il observe trois ou quatre sortes d'ailes pliées vers le bas avec au bout un clignotement blanc. T1 a reproduit avec des Legos la forme du pan (voir photo ci-dessus). Il estime le phénomène à une hauteur de 300m, de la taille apparente d'un pouce tendu à bout de bras et n'entend pas de bruit particulier. Avec son téléphone portable le témoin effectue une petite vidéo d'une quarantaine de secondes et est très surpris à la vision du film de n'observer qu'un point lumineux semblant se déplacer rapidement par suite du mouvement de sa main. Le lieu d'observation se situe juste avant un rond-point au-dessus des champs, la zone est dégagée, le temps est très beau sans nuage avec un petit vent de sud-est.

Heure locale	Néb.	Temps	Visi	Température	Humidité	Humidex	Windchill	Vent (rafales)	Pression	Précip. mm/h
13 h			55 km	31.6 °C	32%	34.3	31.6 °C	↖ 11 km/h	1009.5 hPa ↘	aucune
12 h			50 km	30.3 °C	34%	32.9	30.3 °C	↖ 15 km/h	1009.6 hPa ↘	aucune
11 h			55 km	28 °C	41%	31	28 °C	↖ 11 km/h	1009.7 hPa ↘	aucune



### Photos du lieu d'observation.

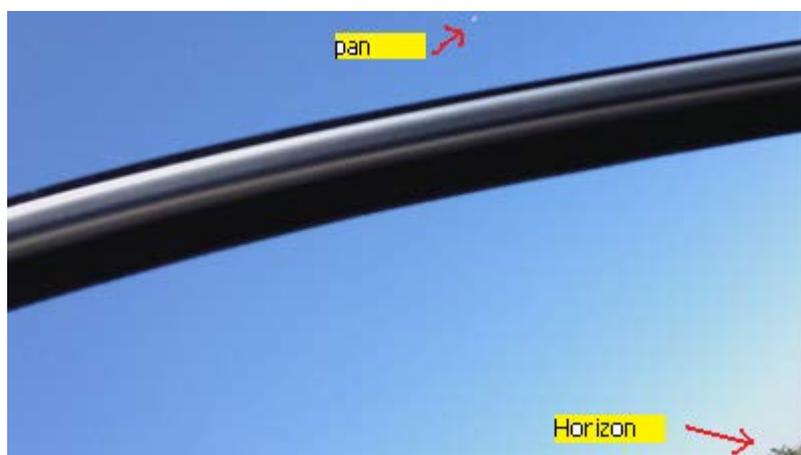


Image tirée de la vidéo (2 secondes)

Image tirée de la vidéo (13 secondes)

Les deux images ci-dessus ont été obtenues par capture d'écran en faisant défiler le film image par image. Logiciel utilisé « fast stone capture. » Le PAN semble avoir effectué une rotation . Le PAN est grossi 2 fois.

A la fin de la vidéo (39 secondes) une image unique permet de situer le pan par rapport à l'horizon. Le pan se trouve alors en direction du nord-ouest (environ 300°) assez haut. Le témoin ne signale pas d'évolution de l'objet , cette contradiction apparente peut s'expliquer par le fait que l'observateur filme le pan en le suivant à bout de bras avec son mobile sans autre référence que le ciel .

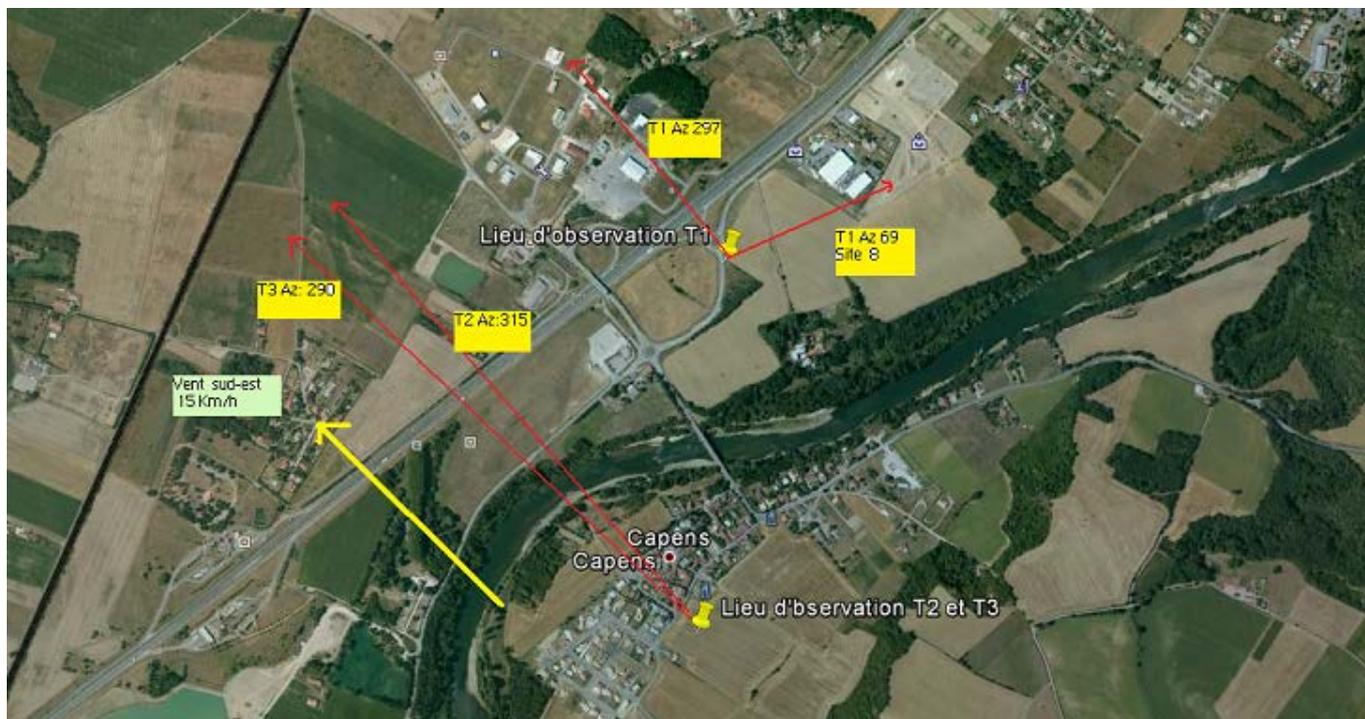


Pan et horizon nord-ouest.

L'aspect intéressant de cette situation est que les trois témoins T1, T2 et T3 observent un PAN dans la direction du NO à évolution lente dans le sens du vent qui vient du SE.

L'enquêteur a pris contact avec différents services publics et privés: la gendarmerie de Carbonne, la mairie de Capens, l'aérodrome de Muret. Des sociétés utilisant ou susceptibles d'utiliser des drones (ERDF Muret, drone-31, sky-shoot..) ont été consultés. Les éléments recueillis n'ont pas permis de donner une explication quelconque à cette observation. Aucun lâcher de ballon météo n'a apparemment été effectué ce jour là. Le « point sombre » immobile et plus haut dans le ciel n'est signalé que par T1 et n'a pas fait l'objet d'une description particulière.

L'image ci-dessous offre une synthèse de l'observation par les 3 témoins. T1, T2 et T3 de 12h03 à 12h30



#### Directions des observations indiquées par les témoins

Rien ne prouve que dans cette observation il n'y ait qu'un seul PAN.

## 4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Cette enquête permet de suggérer quelques hypothèses possibles et d'en exclure d'autres :

**Parmi les hypothèses inappropriées** on peut citer la présence d'un avion ou d'un hélicoptère car il n'y a aucun bruit et la forme décrite ne correspond pas à ces objets.

L'absence de trainée et le mouvement lent excluent la rentrée d'un objet dans l'atmosphère.

**Parmi les hypothèses possibles** on peut en citer trois, même si l'enquête ne permet pas d'en faire la preuve :

**Un drone** : certains drones utilisés pour photographier ou filmer ont cette allure un peu de « crabe » ou « d'araignée », mots utilisés par le témoin. Les hélices pouvant expliquer l'aspect un peu floutée du pan.



Certains drones ont des lumières clignotantes. Cependant aucune société contactée n'a effectué de vol ce jour là à cet endroit.

**Une lanterne thaïlandaise blanche.** Il en existe de différentes formes dont certaines en forme de cœur (témoin T3). Le mouvement lent dans le sens du vent pourrait accréditer cette hypothèse. Cependant la description de T1 ne correspond pas vraiment aux formes disponibles sur le marché.

**Un ballon captif** ayant rompu son amarre. Il en existe de formes et de tailles très variées, ou tout simplement un ballon libre ayant cette forme particulière (on peut y reconnaître un genre de personnage). Là aussi le mouvement lent dans le sens du vent étaye cette hypothèse. Les témoignages de T2 et T3 vont dans ce sens. Dans ces deux dernières hypothèses le clignotement blanc au bout des « ailes » peut s'expliquer par la rotation ou la vibration d'un des éléments du ballon, qui peut être très réfléchissant (ballons mylar).

Une courte recherche sur Internet n'a pas permis de retrouver un modèle de ballon compatible avec la vidéo.

## **5- CONCLUSION**

Le témoignage de T1 est très précis et de qualité. La durée de l'observation est d'environ 3 minutes. Les trois témoins ne décrivent pas exactement la même chose, ce qui peut paraître tout à fait normal pour les témoins T2 et T3 qui voient le PAN assez éloigné et à des moments différents.

Il n'y a donc aucun doute sur la réalité de ce phénomène qui a toutes les caractéristiques d'un ballon festif gonflé à l'hélium, qui aura peut-être échappé à son propriétaire.

Le GEIPAN classe ce cas « B » observation probable d'un ballon festif gonflé à l'hélium.

Si le GEIPAN avait trouvé l'auteur du lâcher, ou le modèle de ballon, ce cas aurait pu être classé A.